



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 29 avril 2009 — N° 23

Président de l'Assemblée nationale :
M. Yvon Vallières

QUÉBEC

La séance est ouverte à 14 h 10.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

M. Simard (Richelieu) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 196 Loi sur la protection des dénonciateurs du secteur public québécois

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 196.

M. le président communique à l'Assemblée et dépose le rapport du Directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé :

n° 207 Loi concernant le 75D, rue Sainte-Ursule, Québec

Le rapport précise que l'avis a été fait et publié conformément aux Règles de fonctionnement concernant les projets de loi d'intérêt privé.

(Dépôt n° 271-20090429)

Mme Maltais (Taschereau) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé n° 207, Loi concernant le 75D, rue Sainte-Ursule, Québec.

La motion est adoptée.

29 avril 2009

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 207 soit renvoyé pour consultation et étude détaillée à la Commission de la culture et que la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, soit membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

La motion est adoptée.

M. Caire (La Peltrie) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 194 Loi modifiant la Loi sur l'assurance maladie

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 194.

Dépôts de documents

M. Dupuis, ministre de la Sécurité publique, dépose :

Le rapport des activités des coroners du Bureau des coroners, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2008.

(Dépôt n° 272-20090429)

Mme Normandeau, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, dépose :

Copie d'une note, en date du 14 novembre 2008, que lui a adressée M. Jean-Paul Beaulieu, sous-ministre des Affaires municipales et des Régions, concernant le rapport préliminaire relatif à la Société d'habitation et de développement de Montréal, accompagnée de la copie d'une note, en date du 13 novembre 2008, présentant la chronologie des événements concernant ce dossier.

(Dépôt n° 273-20090429)

29 avril 2009

Dépôts de pétitions

M. Bonnardel (Shefford) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 85 citoyens et citoyennes de la circonscription de Shefford, concernant l'aide financière aux projets communautaires dans les habitations à loyer modique.

(Dépôt n° 274-20090429)

M. Boucher (Johnson) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 20 citoyens et citoyennes de l'Estrie, concernant la mise en place d'un partenariat public-privé créant le Fonds de développement des jeunes enfants.

(Dépôt n° 275-20090429)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement,
M. Girard (Gouin) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 347 citoyens et citoyennes de Montréal, concernant le financement des Auberges du cœur du Québec.

(Dépôt n° 276-20090429)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement,
Mme Lapointe (Crémazie) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 049 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la demande d'une commission d'enquête sur les pertes historiques à la Caisse de dépôt et placement du Québec.

(Dépôt n° 277-20090429)

29 avril 2009

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Pelletier (Rimouski) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 221 citoyens et citoyennes de la circonscription de Rimouski, concernant le financement des Auberges du cœur du Québec.

(Dépôt n° 278-20090429)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Bonnardel (Shefford) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 568 citoyens et citoyennes de Granby, concernant la demande de déclarer le 2 janvier jour férié pour les employés dans les centres d'achats.

(Dépôt n° 279-20090429)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, trois extraits de pétition concernant le financement des Auberges du cœur du Québec sont déposés :

— le premier, extrait d'une pétition signée par 451 citoyens et citoyennes de la circonscription de Saint-Hyacinthe, par M. Pelletier (Saint-Hyacinthe);

(Dépôt n° 280-20090429)

— le deuxième, extrait d'une pétition signée par 185 citoyens et citoyennes de la grande région de Montréal, par Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve);

(Dépôt n° 281-20090429)

— le troisième, extrait d'une pétition signée par 155 citoyens et citoyennes de la grande région de Montréal, par M. Khadir (Mercier).

(Dépôt n° 282-20090429)

29 avril 2009

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) dépose :

Des extraits des procès-verbaux des séances du comité exécutif de la Ville de Montréal tenues le 24 mai et le 8 novembre 2006.

(Dépôt n° 283-20090429)

À la demande de M. le président, M. Bachand, ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, retire certains propos non parlementaires.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, M. Bouchard (Vachon), M. Deltell (Chauveau), et M. Khadir (Mercier) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne le 94^e anniversaire de commémoration du génocide arménien en mémoire des victimes, et transmette toute notre compassion et notre solidarité à l'égard de nos compatriotes d'origine arménienne.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

M. Simard, ministre délégué aux Ressources naturelles et à la Faune, M. Trottier (Roberval), et M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) proposent conjointement une motion concernant la Semaine minière du Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

29 avril 2009

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84 et 185 du Règlement, Mme Richard (Marguerite-D'Youville), et M. Khadir (Mercier) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale donne son appui au projet de loi C-241 visant à abolir le délai de carence de l'assurance emploi voté aujourd'hui en deuxième lecture à la Chambre des communes; qu'elle réitère l'importance de l'abolition de ce délai pour les travailleurs sans revenu d'emploi.

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 25 en annexe)

Pour : **113** Contre : **0** Abstention : **0**

Avis touchant les travaux des commissions

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des affaires sociales, afin de poursuivre l'étude des crédits budgétaires du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, puis de procéder à l'étude du programme 4 des crédits budgétaires du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine;
- la Commission de l'économie et du travail, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires du ministère du Tourisme;
- la Commission des finances publiques, afin d'entreprendre et compléter l'étude du volet « Infrastructure et PPP » des crédits budgétaires du ministère des Finances;
- la Commission des institutions, afin de procéder à l'étude du programme 5 des crédits budgétaires du ministère du Conseil exécutif, puis de procéder à l'étude du programme 5 des crédits budgétaires du ministère de la Justice;

29 avril 2009

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de procéder à l'étude du programme 6 des crédits budgétaires du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

À 15 h 33, conformément à l'article 282 du Règlement, M. Chagnon, deuxième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 30 avril 2009, à 14 heures.

Le Président

YVON VALLIÈRES

29 avril 2009

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion présentée conjointement par Mme Richard (Marguerite-D'Youville) et M. Khadir (Mercier), concernant le projet de loi C-241 :

(Vote n° 25)

POUR - 113

Auclair	Charest	Khadir	Picard
Aussant	Charette	Kotto	Pigeon
Bachand	Charlebois	Lapointe	Pinard
<i>[Arthabaska]</i>	Chevarie	Leclair	Poirier
Bachand	Corbeil	Legault	Ratthé
<i>[Outremont]</i>	Courchesne	Léger	Rebello
Beauchamp	Cousineau	Lehouillier	Reid
Beaudoin	Curzi	Lemay	Richard
<i>[Mirabel]</i>	Deltell	Lessard	<i>[Marguerite-D'Youville]</i>
Beaudoin	Diamond	MacMillan	Richard
<i>[Rosemont]</i>	Drainville	Malavoy	<i>[Duplessis]</i>
Béchar	Drolet	Maltais	Robert
Bédard	Dubourg	Mamelonet	Rotiroti
Bergeron	Dufour	Marcoux	Roy
Bergman	Dupuis	Marois	Simard
Bernard	Dutil	Marsan	<i>[Dubuc]</i>
Bernier	Ferland	Matte	Sklavounos
Bérubé	Gagnon-Tremblay	McKay	St-Amand
Billette	Gaudreault	Ménard	St-Arnaud
Blais	<i>[Hull]</i>	Moreau	St-Pierre
Blanchet	Gaudreault	Morin	Thériault
Bolduc	<i>[Jonquière]</i>	Normandeu	Tomassi
Bonnardel	Gautrin	Ouellette	Traversy
Bouchard	Girard	Ouimet	Tremblay
Boucher	Gonthier	Pagé	Trottier
Bouillé	Grondin	Paquet	Turcotte
Boulet	Hamad	Paradis	Vallée
Caire	Hivon	Pelletier	Vien
Carrière	Huot	<i>[Rimouski]</i>	Villeneuve
Champagne	James	Pelletier	Weil
Charbonneau	Kelley	<i>[Saint-Hyacinthe]</i>	Whissell